



AMBASSADE DE SUISSE  
EN IRAN

TÉHÉRAN, le 2 novembre 1974.

Avenue Institut Pasteur 18  
Case postale 45  
Téléphone 4.73.19 / 4.40.63

Réf.: 004.5 - DG/re.

*1 Kopie ging an SA*

NO	MS	JR	BSJ	BR		
Date	7.11					12/12
VISA	/					BR
EPD			07.11.74			11
Ref.	<i>a. F. 21. 81</i>					

Rapport de fin de mission / IRAN

1) Etat des relations bilatérales

Traditionnellement excellentes, elles ont connu à l'occasion des festivités marquant le 2500e anniversaire de l'Empire certaines difficultés dues aux critiques émanant de la presse suisse avant tout, critiques portant sur le luxe entourant cette célébration (septembre et octobre 1971). Peu après, reprise des attaques de la presse et de certains de nos parlementaires à propos de plusieurs procès intentés en Iran contre des terroristes, de la livraison d'armes fabriquées en Suisse et de l'affaire Davallou, intime du Chah, impliqué dans la livraison de 35 grammes de hachisch, à Genève, à un de ses compatriotes (décembre 1971 à avril 1972). Enfin, la présence officielle de l'Empereur à la Conférence générale de l'OIT, en juin 1972, a suscité des attaques violentes de certains organes de presse et surtout offert l'occasion à des gauchistes de manifester contre lui, des heures durant à Genève.

Depuis l'été 1972, le calme est revenu dans nos relations, en dépit d'articles de presse et d'émissions de TV peu favorables à la politique du Chah.

Le volume des échanges commerciaux s'est amplifié, en quatre ans, de façon spectaculaire quant aux exportations suisses à destination de l'Iran; elles ont doublé, dépassant 320 millions de francs. Dans l'autre sens, la valeur des expor-

./.

*env. à l'Amb. Welterwald le 12/11/74  
Bul*

tations iraniennes est restée stable, accusant en 1973 une légère augmentation, pour atteindre 100 millions de francs. Le récent "boom" économique de l'Iran, dû à ses ressources pétrolières, a été remarqué par les industriels, commerçants, banquiers de notre pays. C'est à un véritable "rush" que l'on assiste du côté suisse. Plusieurs sociétés mixtes (bien que régies par le droit iranien) ont été constituées.

2) Relations entre l'Ambassade et la communauté suisse

Nos compatriotes en Iran sont au nombre de 280, auxquels il faut ajouter 100 double-nationaux. Les liens entre la Mission diplomatique et nos compatriotes sont assez étroits. Le "Foyer suisse" de Téhéran réunit ses membres plusieurs fois au cours de l'année. Les membres de l'Ambassade assistent régulièrement à ces réunions, tout comme à celles qui regroupent les représentants des firmes suisses. Le Chef de la Mission invite selon l'usage ses compatriotes le 1er de l'An; il préside à la célébration de la Fête du 1er août et son épouse reçoit à des thés de dames. De la sorte, les contacts entretenus sont répétés et vivants.

3) Personnalités "à soigner"

a) Au MAE: le Ministre, M. Khalatbari; Le Vice-ministre, M. Tadjbakhch, porte le titre de Secrétaire d'Etat aux affaires politiques; le Ministre Kazemi, chef du Service juridique et des traités internationaux.

A la Cour: le Ministre Alam, le Vice-ministre Motaghi, chargé de la presse, le Grand-Maître des cérémonies, M. Gharib.

Autres Ministères: J'ai eu des contacts étroits avec le Secrétaire d'Etat au Plan et au Budget, M. Madjidi; M. Mahdavi, Ministre du commerce, M. Rouhani, Ministre

de l'agriculture, et le Professeur Pouyan, Ministre de la santé.

- b) Collègues: J'ai communiqué dans une lettre de caractère privé à mon successeur l'Ambassadeur Wetterwald la liste des collègues particulièrement utiles pour l'Ambassade. Je n'y reviens pas, compte tenu du fait que les transferts sont légion.
- c) Autres personnalités: L'ancien Ministre de la justice, M. Hedayati, docteur en droit de l'Université de Genève et avocat-conseil de cette Ambassade. Le député Lotfallah Hay, représentant de Ciba.

4) Vie sociale

A part de ce qui a été dit du "Foyer suisse" sous chiffre 2), rien à signaler de particulier.

*Pouyan*